

## Message de la mairesse

Ce n'est pas dans nos habitudes de se souhaiter bonne année à ce temps-ci de l'année, mais en ces temps exceptionnels, je tiens à vous souhaiter une *Bonne Année 2021 SANTÉ, patience, compréhension et indulgence*. En mars dernier, lorsque nous avons été mis en confinement, je suis certaine que personne n'aurait pensé que ce serait si long. Nous avons tous besoin de voir des gens, de les toucher, de sentir cette affection, cette approbation, ce contact humain dont nous avons tous besoin. Je ne connais pas le moment lorsque nous reprendrons notre vie normale et comme vous, j'ai très hâte alors il ne faut pas lâcher et si vous avez besoin d'aide n'hésitez pas à le demander.

2020 fut une année bien remplie pour la municipalité. En avril dernier, nous avons mandaté un service professionnel en génie civil pour la réfection du chemin de la Rivière et du chemin Boucher puisque nous avons obtenu une subvention de 75% pour le coût des travaux. L'estimation des travaux s'élevait à 1 900 700 \$. Nous avons obtenu un règlement d'emprunt de 2 535 000 \$ et le coût final est de 2 151 780 \$.

En février dernier nous avons procédé à l'embauche de madame Noémie Brière, responsable de la bibliothèque et en septembre madame Ketsana Wongsawath inspectrice en urbanisme et environnement.

Le 28 décembre nous avons procédé à la signature de la convention collective des employés municipaux. Dans le journal de juillet-août je vous avais fait un compte rendu de l'état des négociations et de notre offre finale; création du poste de directrice adjointe comptabilité, création du poste de directeur de l'urbanisme et de l'environnement, intégration d'un chef d'équipe, augmentation d'un échelon (1,40 \$) pour le journalier aux bâtiments, ajout d'un poste d'opérateur équipement lourd et abolition du poste à temps partiel d'inspecteur en bâtiment, tout a été accepté de la part du syndicat. Ainsi que l'augmentation salariale de 2.25% ou l'IPC le plus élevé des deux jusqu'à un maximum de 2.75%. Par contre, nous avons accepté pour la première année de la convention une augmentation salariale de 4%.

Le 14 décembre avait lieu la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2021. Voici les changements apportés que vous pouvez consulter en détail dans ce journal :

Le Conseil a adopté un budget montrant des revenus et des dépenses. Au montant de 5 096 649 \$ soit une augmentation de 2.78% par rapport à l'an passé. Comme je vous ai fait part dans le journal précédent, nous sommes dans l'année du dépôt de rôle. Donc les taux de taxation pour le résidentiel et agricole ont une baisse soit 0,82 \$/100 \$ d'évaluation en 2021 comparativement à 0,85 \$/100 \$ d'évaluation en 2020. Pour les terrains vagues desservis, c'est une augmentation soit : 1,00 \$/ 100 \$ d'évaluation en 2021 comparativement à

0,85 \$/100 \$ d'évaluation en 2020. La compensation pour couvrir les frais d'exploitation pour le réseau aqueduc est de 225 \$ par unité en 2021 comparativement à 220 \$ par unité en 2020 et enfin les frais de mesurage pour les fosses conventionnelles sont de 23 \$ en 2021 comparativement à 16 \$ en 2020.

Nathalie Bresse